



Lyon, le 2 juillet 2017



Monsieur le président de la République,
Monsieur le ministre de l'éducation,

Afin d'honorer votre promesse de campagne, vous mettez en place de façon précipitée votre dispositif « CP à 12 », censé remédier aux difficultés des élèves en éducation prioritaire.

À première vue, qui peut être contre ?

Mais une fois de plus, malgré vos prétentions de dialogue social, les réformes tombent d'en haut sans tenir aucun compte des réalités de terrain.

En effet, en y regardant de plus près, cette réforme nous paraît reposer sur une vision réductrice de la pédagogie. Sous couvert de quelques études, elle balaye d'un revers de main des années d'investissement dans les écoles, notamment là où une pédagogie coopérative a été mise en place.

Les cycles et rythmes d'apprentissage :

La prise en compte des rythmes d'apprentissage des enfants n'a jamais été le fort de l'Éducation Nationale française. Mais depuis 1989, l'organisation en cycles la préconise et permet, au moins aux écoles qui ont ce souci, de mettre en œuvre une pédagogie personnalisée. Ainsi les apprentissages fondamentaux sont aujourd'hui pensés du CP au CE2.

Votre objectif « 100 % de réussite au CP » concentre tous les moyens disponibles en éducation prioritaire sur un niveau au détriment de tous les autres. Il en fait une classe à part. L'année fondamentale, où tout doit se jouer.

Ainsi, quelles que soient leurs différences d'âge et de maturité, quelles que soient leurs spécificités et leurs parcours, les élèves de CP auront une fenêtre d'un an pour construire les compétences qui détermineront leur réussite scolaire (ou leur échec).

Une telle réforme semble négliger la prise en compte des rythmes d'apprentissage de chaque enfant. Elle semble également ignorer que tout apprentissage est un processus complexe qui exige du temps.

Les classes multi-âges :

En pratique sinon en principe, la réforme interdit l'organisation en classes multi-âges. Pourtant, cette organisation est un dispositif central pour l'enseignement coopératif que nous défendons. Cette réforme prive donc les élèves des interactions positives qui peuvent exister entre les plus grands et les plus petits au sein d'une classe. Elle remet en

cause à quelques jours de la fin d'année scolaire des organisations d'écoles pensées et éprouvées depuis des années.

Projets d'école et travail d'équipe :

La remise en cause de projets d'école : En obligeant les « Plus-de-maîtres-que-de-classes » (PDMQDC) à prendre en charge une des classes de CP pendant au moins 70 % de leur temps de présence devant les élèves, nombre d'écoles se voient forcées d'abandonner des projets, qui permettaient de créer une dynamique d'école et de donner du sens aux apprentissages des élèves. Là encore, des années de travail d'équipe sont balayées d'un revers de main.

Le travail d'équipe fragilisé : Même là où les organisations d'école ne sont pas directement mises à mal, le travail d'équipe se trouve fragilisé :

- D'une part, la réforme instaure un déséquilibre manifeste entre un niveau et tous les autres. Or ce déséquilibre génère des tensions au sein des équipes pédagogiques.
- D'autre part, elle remet en cause les PDMQDC qui permettent de faire le lien entre les classes, les niveaux, les cycles.

La conjugaison de ces deux phénomènes incite les enseignants à se replier sur la gestion de leur propre classe, au détriment de la recherche d'une cohérence d'équipe.

Si nous partageons votre ambition de la réussite de tous les élèves, nous y ajoutons l'ambition d'y parvenir, au sein de l'école publique, par la coopération pour aller vers une société plus solidaire. Pour cela nous nous appuyons entre autres sur les années d'expérience et la richesse des mouvements pédagogiques. Or, en quelques semaines, votre gouvernement met à mal la liberté pédagogique en rendant impossibles des dispositifs fondamentaux que nous avons patiemment construits.

C'est pourquoi le GLEM dénonce avec virulence la mise en place précipitée et rigide d'un dispositif qui fait fi des organisations et des projets pédagogiques pensés et éprouvés depuis des années.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que ces projets puissent perdurer : maintien des maîtres supplémentaires, souplesse dans l'organisation pédagogique des écoles. En attendant, nous soutiendrons les équipes qui choisiront de les maintenir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale, l'expression de notre attachement à une école publique de qualité pour la réussite de tous les élèves.

L'ICEM sur proposition du Groupe Lyonnais de l'École Moderne - GLEM